



Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

Mercredi 05 juin 2024 de 19h30 à 22h30

**Maison des Sports (Salle Marcel CERDAN)
1240 Rue de la Bergeresse
45160 OLIVET**

Présents : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Laurence MONTREER, (Présidente du CDSA41), Jean CHAMBON (Président du CDSA18), Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45)
Anne Marie CABOS (Trésorière), Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), Dany LE GALL (membre), Charazed RENARD (membre), Titouan PINEAU (membre), Gino ZITO (Secrétaire général),

Invités : Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Clémence MOLINA (CTF).

Excusés : Pierre Henry LAVERAT (Président du CDSA 37) Philippe COM (CTN),
Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h40

➤ **Fonctionnement des CDSA et présentation de vos projets actuels et en cours**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) souhaite la bienvenue aux Présidents de CDSA, Malheureusement, Pierre Henry LAVERAT (Président du CDSA 37) n'a pu se joindre à cette réunion. Il est laissé la parole aux différents Présidents pour présenter leur fonctionnement et la présentation de leurs projets

Laurence MONTREER, (Présidente du CDSA41) prend la parole. Suite à la démission de la précédente Présidente Joëlle PREVOST, elle occupe ce poste depuis une année suite à une assemblée Générale Extraordinaire. Elle explique la présence d'un salarié Maxime LEGOFF depuis aout 2023.

Elle a repris contact avec les associations et clubs du département pour relancer les Ecoles de sports, le lancement et la projection d'affiliation à la FFSA. L'idée est de lancer une grande association afin de raccrocher plusieurs structures médico-social. Des liens sont en cours avec l'APAJH dans le sud du département.

Le CDSA 41 est en partenariat avec la ville de Blois. Il existe plus de 530 licenciés SA dans ce département.

Une journée motrice est engagée en partenariat avec la ville de Blois

Au niveau des activités sportives : championnats départementaux en pétanque, athlétisme,
Un défi aviron en Indoor ainsi que des animations pour des clubs inclusifs et deux journées pour le judo.
Le CDSA41 est en partenariat avec TELMAH « Tendez La Main A le Handisport » concernant l'achat de matériel. Le bureau du CDSA 41 est composé de 11 places et il en manque une ainsi que le médecin.
La majorité des bénévoles sont en activité professionnelle.
Point finance avec 2 années d'avance concernant le fonctionnement avec un salarié.
Le Projet Associatif est à refaire.
2 newsletters ont été réalisées
Concernant les demandes de subventions
ANS et FDVA réalisées et en cours de traitement
La demande ESQ en attente d'une rencontre avec la DRAJES et de la DDCSPP du 41
Le CDSA 41 a été sollicité pour la flamme Olympique et une animation SA et Handisport.

Jean CHAMBON (Président du CDSA18) explicite le fonctionnement du CDSA18. Il est en attente du projet fédéral. Des bénévoles sont présents mais ne veulent pas prendre des responsabilités dans le bureau. Jean CHAMBON précise qu'il ne renouvelle pas pour l'olympiade 2024-2028.
Concernant la Paralympiade pas de projet défini. Les activités sont axées vers les familles et les accompagnements. Le travail avec les établissements médico- socio est différent et en conséquence avec la restructuration du médico-social.

Concernant les demandes de subvention elles sont en baisse de 30% par rapport aux demandes. Des prestations sont mises en place pour capter du public et faire rentrer des fonds propres par rapport aux postes de travail de 1 ETP et un mi-temps. Le demi-poste n'est pas rétribué par rapport aux subventions et se limite au 31 aout 2024.

Il existe des sollicitations diverses pour mettre en place des actions

Le CDSA18 dispose de 600 licenciés environ

Un Projet de Championnat de France de Tir à l'Arc avec la 1^{ère} compagnie des Archers de Bourges aura lieu du 4 au 6 avril 2025 à Bourges (Gymnase des Merlattes). Le CDSA18 a reçu l'accord de la LSACVL ainsi que la commission Tir à l'Arc de la FFSA.

Jean CHAMBON ajoute qu'il s'agit d'améliorer les relations avec la Ligue pour un meilleur travail sur le terrain.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) explique la demande de Mathilde MOREAU à la commission de l'ETR et de la discipline du Para Judo Adapté. Celle-ci sera actée lorsque le CDSA 18 aura validé la demande en réunion de Comité Directeur.

Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) explicite le fonctionnement du CDSA 45. Le Comité Directeur est constitué de 9 personnes dont 4 actifs. Le Comité Directeur est élargi avec une implication des Directions et des ESMS.

Le calendrier sportif est lié avec les structures. Concernant l'emploi de la salariée Coline GAUTHIER, Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) précise que c'est une personne motivée qui fidélise les ESMS par des championnats départementaux.

Le souhait du CDSA45 consiste à avoir deux emplois, il précise l'emploi à 40% de Clémence MOLINA depuis mars à raison de 2 journées par semaine.

Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) énumère les organisations et fonctionnement des activités. Le calendrier loisir est organisée par une ou deux journées par mois.

La journée multisport n'a pas eu le lien escompté avec l'Universitaire.

L'Olympiade d'hiver organisée attire beaucoup de monde.

Le défi de l'inclusion est une journée phare du CDSA45.

L'axe à promouvoir est le sport adapté jeunes avec le travail et l'approche des IME. Le travail est difficile avec l'encrage de l'USEP, du certificat médical demandé aux structures pour les sportifs.

Les activités motrices sont réparties par groupe de niveau.

Concernant les affiliations de clubs : 1 à 2 clubs en discussion et 1 établissement pour public autiste.

Le CDSA45 comporte 500 licenciés.

Le club de judo et d'aviron sont en attente. Il est observé un manque de bénévoles.

Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) explicite le potentiel encore à développer dans le secteur de Montargis et de Pithiviers.

Concernant les subventions, Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) énumère qu'un dossier FDVA est en cours et qu'il n'a pas de retour de l'ANS/PSF.

Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) exprime le manque d'aide et d'accompagnement de la Ligue et notamment du Directeur Maxime CAMUS sur ce point de subventions ANS/PSF, il explique aussi le manque de communication sur le dispositif de l'ANS-Emploi. Maxime CAMUS (Directeur) explique que l'ANS-PSF a été vu en réunion ETR salariés.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), acquiesce les injonctions de Arnaud HUILLERY (Président du CDSA45) en lien avec ses demandes de subventions. Il ajoute que cette information sera donnée à la DRAJES lors de la réunion du 13 juin 2024.

Le CDSA37 n'est pas présent, personne en tant que bénévole n'a plus suppléer à l'absence du Président Pierre Henry LAVERAT.

Clémence MOLINA (CTF) présente les axes et activités en cours de développement. 284 licenciés et 19 clubs sont affiliés à la FFSA. Le comité Directeur se compose de 4 membres actifs.

Les développements sont en cours vers le sport adapté jeunes, la marche nordique avec un ESAT. Des liens sont à mettre en place avec la SDJES, dont la commission Sport et handicap souhaite labeliser des clubs du département.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise que l'implication de Clémence MOLINA (CTF) dans le CDSA45 et 37 sera évaluée et validé le 3 juillet en Comité Directeur de la Ligue.

Par ailleurs des échanges ont lieu concernant les perspectives et les subventions liées à l'emploi par le Cap Asso Régional et l'ANS emploi. Il est reprecisé la procédure et le respect de la note de cadrage pour les demandes.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), explicite le fonctionnement de la Ligue et de travailler en lien.

Il est énuméré les avancées de la Ligue avec :

- Le maintien des journées de championnat, des journées de loisirs
- La mise en place de l'Organisme de Formation (OF) et de la certification Qualiopi.
- ETR avec la distribution de 2 à 3 disciplines par salarié. Le constat du peu de bénévoles.
- Le PERF en précisant les disciplines. Le Tennis de Table est une bonne saison avec une présence régulière des sportifs concernés
- Le Football : le coupe de France a été compliquée par le staff et les joueurs. Une meilleure organisation avec des recherches d'un entraîneur est à privilégier. Pierrick OUZET resterait en lien les rôles sont à définir
- Le Sport Santé dans 3 ESAT du département du Loiret. Un projet est à mettre en place suite à la conférence La France en forme avec le lien de la Directrice du secteur ESMS de l'ARS.
- Ambassadrice et Ambassadeur : contribution de 1 ou 2 sportifs par département
- La Formation FALC avec la construction de documents
- La fondation SNCF avec l'attribution d'une subvention de 1000€
- Les séjours sportifs organisés pour un public adulte
- Les Accompagnements pour les départements carencés. L'Eure et Loir (28) avec Emmanuelle OLIER du CPSF organisation d'une réunion publique les 15 premiers jours de septembre 2024.
- Le développement de l'Indre (36) et des interventions de Perrine PIGUET (CTF) pour la mise en place d'un CDSA36. Mise en place d'un calendrier avec une participation de 9 à 40 personnes. Constat d'une majorité de licence découverte. Participation à des festivals du département.

Par ailleurs, des échanges ont été tenus concernant la prochaine Olympiade 2024-2028.

La ligue devra faire approuver et valider les nouveaux statuts FFSA lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire pressentie pour le 20 novembre 2024.

➤ **Questions Diverses**

Aucune question diverse a été transmise et n'est énumérée malgré la demande de Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue)

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 21h40.

Stéphane LAVERGNE

Gino ZITO

Président

Secrétaire